
Microprogramme de deuxième cycle en criminologie - 9170

RESPONSABLE :

Said Bergheul
819 762-0971 poste 2680

SCOLARITÉ :

15 crédits, Deuxième cycle

OBJECTIFS :

Le microprogramme de deuxième cycle en criminologie a pour objectif l'acquisition de connaissances qui permettent de mieux comprendre le phénomène criminel et le fonctionnement du système de justice, et qui permettent aussi à l'étudiant de développer un sens critique à l'égard du monde pénal et judiciaire. En termes de compétences, le programme permet à l'étudiant de faire le lien entre la théorie et la pratique à propos de la criminologie. Le microprogramme s'adresse en priorité à des étudiants ou des intervenants sur le marché du travail qui sont titulaires d'un baccalauréat ou l'équivalent en sciences humaines et sociales ou en sciences de la santé ou en sciences de l'éducation.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en sciences humaines et sociales ou en sciences de la santé ou en sciences de l'éducation, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2, mais supérieure ou égale à 2,8 sur 4,3, sera étudié par un sous-comité d'admission et d'évaluation et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

PLAN DE FORMATION :

Cours obligatoires

CRI6001	Fondements et perspectives criminologiques (3 cr.)
CRI6002	Système de justice et criminalité (3 cr.)
CRI6003	Psychocriminologie (3 cr.) (CRI6001)
CRI6004	Criminalité rurale (3 cr.) (CRI6001)
	3 crédits optionnels

Cours optionnels

L'étudiant choisit un cours parmi les suivants :

CRI6005	Victimologie (3 cr.) (CRI6001 et CRI6002)
CRI6006	Justice et réalités autochtones (3 cr.) (SOA1001 et CRI6002)
CRI6007	Drogues, dépendances et criminalité (3 cr.) (CRI6001 et CRI6002)
CRI6008	Thème libre en criminologie (3 cr.) (CRI6001)

* : Disponible à distance

CRI6001**Fondements et perspectives criminologiques**

Objectifs : Comprendre la naissance de cette discipline et son évolution. Comprendre et analyser les concepts, les valeurs et les principes à la base de la criminologie (déviance, délinquance et criminalité, réadaptation, réinsertion, dissuasion, punition, etc.). Développer un regard critique sur les principales perspectives criminologiques. Distinguer les principaux facteurs criminogènes et les trajectoires de criminalité. Examiner les différents phénomènes et types de criminalité (crimes en col blanc, crime en col bleu, cybercriminalité, crime organisé, criminalité « de la rue », etc.). Analyser le rôle du criminologue dans différents milieux de pratique.

Contenu : Historique de la criminologie. Concepts et principes fondateurs en criminologie. Perspectives majeures : choix rationnel, approches psychologiques, contrôle social, apprentissage social, etc. Facteurs criminogènes et leur incidence. Phénomènes et types de criminalité contemporains. Rôle du criminologue dans différents milieux (système pénal, victimologie, milieux communautaires, etc.)

CRI6002**Système de justice et criminalité**

Objectifs : Acquérir des connaissances et développer une analyse critique sur le système de justice criminelle canadien. Distinguer les tribunaux canadiens et leurs juridictions respectives. Analyser l'impact des différentes étapes du processus criminel et pénal. Développer une analyse critique sur la nature, le rôle, les principes, les fonctions et les processus du système de justice criminelle et pénale. Analyser les politiques pénales et politiques sociales concernant certaines problématiques en utilisant les théories sur le crime, le droit et le contrôle social. Distinguer et porter un regard critique sur les différents rôles des intervenants du système de justice criminelle et pénale. Développer une posture critique concernant l'implication des principes de présomption d'innocence et du fardeau de preuve. Connaître les formes alternatives de justice et poser un regard critique à l'endroit de leurs implications pour l'intervention.

Contenu : Principales lois québécoises et canadiennes en lien avec la délinquance et la criminalité : Code criminel, Loi sur le système de justice pénale pour adolescents, Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, équivalent provincial, loi correctionnelle québécoise. Sources et principes de la légalité du droit pénal. Types de tribunaux et leurs juridictions. Rôles des intervenants du système de justice criminelle et du système pénal. Trajectoire d'une plainte en matière criminelle. Éléments constitutifs de l'infraction. Déroulement d'une affaire criminelle. Défenses. Présomption d'innocence et fardeau de preuve. Formes alternatives de justice (ex.

justice réparatrice, médiation, tribunaux spéciaux). Enjeux et implications pour l'intervention.

CRI6003**Psychocriminologie**

Objectifs : Acquérir des connaissances sur les principales théories psychologiques utilisées pour comprendre le phénomène criminel. Analyser les concepts de base des différentes théories et être capable de les opérationnaliser dans le domaine de l'intervention. Examiner le lien entre les différents troubles psychologiques et la criminalité. Comprendre et analyser les différents modèles d'interventions auprès des contrevenants. Intégrer de manière transversale ces connaissances dans un but d'application en intervention.

Contenu : Théories psychocriminologiques. Approche biopsychosociale. Théories psychanalytiques. Théories cognitivo-comportementales. Théories sur la violence féminine et théories développementales contemporaines. Comportements délinquants et troubles de la personnalité. Comportements des contrevenants et psychopathologie. Troubles mentaux graves et délinquance. Plans d'interventions et traitements psychologiques des contrevenants.

CRI6004**Criminalité rurale**

Objectifs : Comprendre et analyser la spécificité de la criminalité rurale comparée à la criminalité urbaine. Distinguer les différents crimes dans le milieu rural, leurs facteurs associés et leurs incidences. Appliquer différents courants théoriques à la criminalité rurale. Examiner les politiques fédérales et provinciales en matière de criminalité rurale. Poser un regard critique sur les réponses locales à la criminalité rurale ainsi que sur la prévention et l'intervention en matière de criminalité rurale. Intégrer de manière transversale ces connaissances dans un but d'application en intervention.

Contenu : Liens entre théories criminologiques et criminalité rurale. Formes communes et diverses de violence et de criminalité dans les communautés rurales proches ou éloignées des grands centres urbains. Attitudes des collectivités rurales à l'égard du crime et de la réponse judiciaire. Culture et modes de vie en milieu rural et incidences sur la déviance et la criminalité. Police des communautés rurales. Formes de justice accessibles et programmes sociaux et communautaires en guise de réponse à la criminalité rurale.

CRI6005**Victimologie**

Objectifs : Développer une analyse critique sur l'évolution du concept de victime. Analyser les fondements historiques et théoriques de la victimologie au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde. Connaître les droits, les lois et les différentes politiques

en faveur des victimes (Charte des droits des victimes, Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels, droits en lien avec les services correctionnels, justice réparatrice) et poser un regard critique à leur endroit. Analyser les enjeux contemporains entre les droits des victimes et ceux des contrevenants. Distinguer les différents profils victimologiques et poser un regard critique à leur endroit. Analyser et évaluer les impacts de la criminalité sur les victimes, leur entourage et la société. Analyser les besoins des victimes ainsi que les services et programmes qui leur sont disponibles. Poser un regard critique sur l'intervention auprès des victimes.

Contenu : Évolution du concept de victime. Fondements historiques. Perspectives et modèles théoriques. Charte des droits des victimes, différents services d'indemnisation des victimes, déclaration de la victime, Ombudsman, droits des victimes dans le système correctionnel. Enjeux contemporains. Profils criminologiques. Impacts de la criminalité. Conséquences de la victimisation. Besoins des victimes. Justice réparatrice et ses formes alternatives. Intervention auprès des victimes.

CRI6006**Justice et réalités autochtones**

Objectifs : Comprendre l'histoire de l'intervention étatique dans le champ sociopénal auprès des communautés autochtones du Québec et du Canada. Analyser les théories et les pratiques postcoloniales appliquées aux réalités autochtones et les maîtriser. Développer une réflexion critique face aux influences coloniales qui modulent le rapport des Autochtones avec le système de justice. Examiner les défis posés par les pratiques traditionnelles et les politiques d'intervention sociopénales dans les communautés autochtones. Discuter des modèles d'intervention novateurs et respectueux des spécificités culturelles, identitaires et politiques des Autochtones.

Contenu : Réalités des peuples autochtones du Québec et du Canada à travers différentes théories sociologiques et anthropologiques (théories de la domination, de l'exclusion, du postcolonialisme, de la reconnaissance, pluralisme juridique, etc.). Rapport qu'entretiennent les Autochtones avec le système de justice pénale au Canada. Justice autochtone, justice alternative et justice réparatrice. Justice pénale imposée aux Autochtones et conséquences d'une telle situation. Surreprésentation des Autochtones au sein des différentes instances de la justice canadienne, théories postcoloniales explicatives et législation prévue pour contrer cette problématique. Changements politiques et législatifs dans les communautés autochtones. Principes de l'Arrêt Gladue. Concept de justice culturellement sécurisante ou changement de la justice pénale afin de tenir compte des visions de la justice autochtone. Police autochtone. Cercles de guérison et cercles de sentences.

CRI6007**Drogues, dépendances et criminalité**

Objectifs : Maîtriser les différents concepts relatifs aux relations drogues-crimes dans leurs dimensions psychologiques, sociologiques, pharmacologiques, économiques, légales et politiques. Examiner les principaux modèles explicatifs de la dépendance et l'évolution du portrait des lois entourant les drogues. Développer une perspective clinique et critique du phénomène de la dépendance et de ses relations avec la criminalité. Distinguer les principales drogues consommées, leurs effets et leur relation aux actes criminels. Analyser les principaux modèles conceptuels concernant les relations drogues-crimes. Comparer et critiquer les différents modèles explicatifs drogues-crimes face aux interventions de réadaptation de la dépendance. Examiner les rôles et fonctions des principales drogues quant aux carrières criminelles. Intégrer de manière transversale ces connaissances dans un but d'application en intervention.

Contenu : Évolution du portrait des lois entourant les drogues au Canada et à l'international. Concepts généraux de la dépendance et des substances psychoactives (effets des substances psychoactives, loi de l'effet, cycle de l'assuétude, sevrage, effet de tolérance, rétablissement, etc.), ainsi que les principaux modèles théoriques et leurs critiques (biomédical, sociologique, culturel, psychosocial). Principaux modèles explicatifs de la relation drogue-crime (modèle psychopharmacologique, modèle économique-compulsif, modèle systémique, modèle proximal inversé, modèle distal, etc.). Relation et approche critique des modèles d'intervention en dépendance en lien avec les personnes judiciarisées. Trajectoires de consommation de substances psychoactives, carrières criminelles et leurs relations. Approches et traitements disponibles en réadaptation de la dépendance des personnes judiciarisées.

CRI6008**Thème libre en criminologie**

Objectifs : Maîtriser une thématique contemporaine reliée à la criminologie. Comprendre et analyser les principales approches théoriques autour de cette thématique. Faire une réflexion critique sur les éléments reliés à cette thématique. Appliquer les connaissances apprises pendant le cours à la compréhension de la thématique choisie.

Contenu : Le contenu du cours peut varier selon la demande de l'étudiant et traite généralement d'un sujet d'actualité concernant la criminologie ou de l'analyse criminologique d'un problème d'intérêt public. L'étudiant propose une thématique criminologique qu'il veut approfondir selon ses besoins. Le professeur choisit le contenu du cours et réalise le plan de cours selon la demande de l'étudiant.